

**COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 31 JANVIER 2022**

L'an deux mil vingt-deux, le trente et un janvier à vingt heures zéro minute, les membres du Conseil Municipal, légalement convoqués, se sont réunis en session ordinaire au lieu habituel de leurs séances sous la présidence de Monsieur Jean-Paul SORIN.

**Etaient présents :** M SORIN, Mme DUSSAUT, M. PINSON, M. DANIAU, Mme BLIN-LABBÉ, Mme MAIGNE, Mme VALLIOT, Mme BOUREAU, M. BOUCHET, M. BOUCLÉ, M. GUIGNON

**Absents excusés :**

**Absents :** /

**Pouvoirs :** /

**Secrétaire de séance :** Mme DUSSAUT Cécile

**Date de convocation :** 20/01/2022

Nombre de conseillers en exercice : 11

Nombre de conseillers présents : 11

Nombre de votants : 11

Le Conseil Municipal a délibéré sur les points suivants :

- ✍ **Accepte** la convention du SMIPE de mise à disposition de conteneurs pour la commune
- ✍ **Décide** de remplacer les deux panneaux Saint Laurent de France au niveau des entrées de bourg, et **Accepte** le devis de Signaux Girod d'un montant de 158,45 HT
- ✍ **Décide** d'attribuer une subvention exceptionnelle de 500 Euros à la commune de Saint-Nicolas-de-Bourgueil qui a subi une tornade en Juin 2021, la commune n'a pas été reconnue en état de catastrophe naturelle
- ✍ **Valide** l'Organisation du temps de travail des trois agents territoriaux sur la base des 1607 heures annuelle à temps complet
- ✍ Suite à la vente du chemin rural n°25 au lieu-dit « La Morellière » **décide** du choix du commissaire enquêteur : Mr Pierre Aubel de CDCE37, et du choix du notaire, Maître Martineau Jean Christophe. Rappel : tous les frais sont à la charge de l'acquéreur.
- ✍ Association « Traditions et Loisirs » Projet Écomusée : Le conseil ne s'oppose pas à soutenir financièrement l'étude de projet mais attend d'avoir plus d'éléments et d'informations.
- ✍ **Fixe** les principales caractéristiques des dépenses à imputer sur le compte 6232 « Fêtes et Cérémonies » dans la limite des crédits inscrits et votés au budget.

**DECIDE**

✍ **Questions diverses :**

- Il est informé :
  - ⇒ De la signature de la vente du terrain en haut de la déchetterie le Mardi 24 Février à 10h chez Maître Maingault
  - ⇒ De la demande d'un devis à Palette Déco pour la réfection de 5 portes en bois de la mairie et de la salle associative ainsi que la main courante de la cour.
  - ⇒ D'une demande d'installation d'un luminaire au-dessus de l'autel de l'église
  - ⇒ De l'arrivée de la machine à pain fin mars, qui sera installée sur la place d'Arembourg
  - ⇒ D'une étude par Alec37 pour remplacer les chaudières des logements sociaux
  - ⇒ Des difficultés d'indications de panneaux de rue pour les livreurs
  - ⇒ Du bon déroulement du recensement de la population
  - ⇒ De la diffusion du bulletin